

Communiqué du collectif 20è/Tenon pour le droit à l'IVG

Touchez pas à nos droits!

Le député d'extrême - droite Bompard a récemment déposé une proposition de loi visant à empêcher l'avortement. Si le texte ne parle pas frontalement d'interdiction, toutes les dispositions concernées y conduisent.

Le texte reprend l'argumentation que l'on trouve sur les sites internet de SOS tout petits et autres officines de catholiques intégristes.

Il feint de considérer que les mots embryon et enfant ont le même sens . Quand une femme expulse un embryon, elle tue donc un enfant.

Il veut culpabiliser les femmes et n'hésite pas à prononcer d'énormes contre-vérités sur les conséquences pour la santé d'un avortement, allant jusqu'à énumérer de manière totalement mensongère les divers cancers qu'elles ne manqueraient pas d'avoir, sans compter toutes sortes de séquelles à vie...

Il considère les femmes comme des mineures en leur déniait le droit de choisir et de décider.

Il veut transformer les médecins en porteurs de l'ordre moral et décideurs de l'avenir des femmes. Ils devront faire pression par tous les moyens, y compris les plus ignobles, pour qu'elles continuent leur grossesse. Les médecins seraient chargés de leur proposer des solutions dites "alternatives" qui sont celles des anti-IVG de tous poils.

Il préconise "une sexualité ordonnée".

Il est empreint d'une tonalité fortement nationaliste, avec référence à "l'enfant français". Il est porteur de relents vichystes "famille patrie". A quand les enfants aryens?

Nous savons que l'extrême-droite ne désarme jamais, que les partisans de l'ordre moral - catholiques ou non- s'en prennent régulièrement aux droits des femmes. Des groupes d'intégristes manifestent toujours aux portes des hôpitaux.

Le collectif 20è/Tenon appelle les femmes, les démocrates, les associations féministes, les syndicats, les partis politiques à maintenir leur vigilance face à toute attaque contre le droit de choisir des femmes.

**Non à l'ordre moral
Un enfant si je veux!**